

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES

NOMBRE DE REPRESENTANTS A ELIRE

ELECTIONS DU 20 OCTOBRE 2011

CATEGORIE A			CATEGORIE B			CATEGORIE C		
CAP 1	CAP 2	CAP 3	CAP 4	CAP 5	CAP 6	CAP 7	CAP 8	CAP 9
Personnels d'encadrement technique	Personnels de Catégorie A des services de soins médico-techniques et services sociaux	Personnels d'encadrement administratif	Personnels d'encadrement technique et ouvrier	Personnels des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux	Personnels d'encadrement administratif et des secrétariats médicaux	Personnels techniques, ouvriers, conducteurs d'automobile, conducteurs ambulanciers et personnels d'entretien et de salubrité	Personnels des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux	Personnels administratif
NOMBRE D'ELECTEURS								
1 titulaire + 1 suppléant (de 4 à 20 agents)	4 titulaires + 4 suppléants (de 501 à 1000 agents)	1 titulaires + 1 suppléants (de 4 à 20 agents)	2 titulaires + 2 suppléants (de 21 à 200)	4 titulaires + 4 suppléants (de 501 à 1000)	3 titulaires + 3 suppléants (de 201 à 500 agents)	4 titulaires + 4 suppléants (de 501 à 1000 agents)	5 titulaires + 5 suppléants (de 1001 à 2000)	3 titulaires + 3 suppléants (de 201 à 500 agents)